

2ème
semestre
2025
n°11

Vivre à CHÂTEAU-LANDON

le magazine d'informations de votre commune



Edito



Châteaulandonnaises,
Châteaulandonnais,

Depuis le 1er septembre, notre Commune est entrée dans une période particulière : celle de la réserve électorale. En tant qu'élus, nous devons faire preuve de retenue dans nos communications publiques.

Cet édito sera donc plus sobre que d'ordinaire. Cependant, l'esprit de fête demeure bien présent et malgré les règles qui s'imposent à nous, je souhaite tout simplement vous adresser un message sans commentaire sur notre action municipale : vous souhaiter simplement des moments de partage et de douceur, de sérénité auprès de ceux qui vous sont chers.

Je remercie les services de la Commune, avec toute la réserve nécessaire, mais avec sincérité pour leur engagement quotidien. Ils restent mobilisés pendant cette période chargée pour assurer la continuité du service public.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

Valérie Lagille



Sommaire

A LA UNE.....	P4
ARRÊT SUR IMAGES.....	P6
EN BREF.....	P8
LE PORTRAIT.....	P9
GROS PLAN.....	P10
LES ÉCOLES.....	P12
CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS...	P13
CHIFFRES CLÉS.....	P14
DÉLIBÉRATIONS.....	P15
PLU.....	P16
VIVRE ENSEMBLE.....	P17
COMMERCE ÇA BOUGE.....	P17
LA VIE DES ASSOCIATIONS.....	P18
C'ÉTAIT HIER.....	P19
L'INTERCOMMUNALITÉ.....	P20
L'HISTOIRE.....	P20-21
TRIBUNE LIBRE.....	P21
LA PAGE DES JEUX.....	P22
ÉTAT-CIVIL.....	P23
INFOS PRATIQUES.....	P24

A la UNE



Réalisation des enfants du Local la rivière

Pour clôturer ce mandat et la dernière édition de la municipalité, nous avons voulu que ce numéro soit dédié à la jeunesse. Celle qui a soif de liberté, et qui porte l'espoir d'un monde meilleur.

Celle qui est...

Une jeunesse volontaire :

De plus en plus de jeunes osent, aujourd'hui, faire entendre leurs voix dans le monde. Qu'il s'agisse de réclamer un changement climatique ou de lutter contre les inégalités, les jeunes veulent affirmer haut et fort leurs valeurs et sont prêts à relever leurs manches pour affronter les défis d'un monde complexe.

Les jeunes sont aussi le reflet de notre société connectée, digitalisée, où tout va très vite...

Mais au fond, que signifie « être jeune » en 2025 ?

Si cette jeunesse grandit avec des mots/maux, elle est forcée de s'adapter.

Pourtant, la jeunesse châteaulandonnaise joue un rôle essentiel dans notre vie locale. Bercée par le rythme du Fusain, elle a cette force d'appartenir à notre territoire rural, depuis ses rires dans les cours de récréation qui égayent notre quotidien, son investissement au Conseil Municipal des Enfants (CME), en passant par les adhésions aux différentes associations (sportives ou culturelles).

C'est pourquoi la commune investit pour tous nos jeunes, notamment en matière d'infrastructure et de personnels :

- City stade ;
- Jeux enfants à la Tabarderie et tyrolienne ;
- Local la rivière : ouvert les mercredis et vacances scolaires ;
- Personnel d'ATSEM à l'école maternelle ;
- Animateurs périscolaires qui journellement œuvrent à l'accueil de nos jeunes ;
- Animateur sportif à l'école élémentaire.

Pensons aux acteurs qui contribuent au quotidien à l'évolution de nos adolescents :



- L' Association Sportive du collège (hand ball, badminton, renforcement musculaire ...) ;

- Les ateliers du collège (club échec, potager...) ;

- La classe sport partagé pour l'école inclusive de l'EPMS de Chancepoix.

Le regard pointé sur l'avenir, nous lui faisons confiance pour relever tous ces défis qui les attendent pour construire un monde à leur image.

Dans ce monde globalisé, soutenons notre jeunesse afin qu'elle agisse pour notre commune.





Annét SUR IMAGES



2



1



3



4



5

- 1 Pique-nique républicain
- 2 Exposition « l 'armée des pinceaux »
- 3 Formation Sécurité Santé au Travail
- 4 Forum des associations du 6 septembre
- 5 Music'Apéro du 13 septembre (tremplin jeunes)



6



7



8



9



11



10

- 6 Randonnée « Vaincre la Mucoviscidose »
- 7 Journées du Patrimoine
- 8 Visite de la caserne des pompiers par le Conseil municipal d'enfants
- 9 Stage multisports octobre 2025
- 10 Courses sur Prairie
- 11 Les Château Lan Days

En BREF



TRAVAUX

LED EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Comme annoncé, la mise en conformité de notre éclairage public est désormais complète. Les 13 derniers luminaires de type "boule" (10 autour du gymnase et 3 à l'école élémentaire) ont été remplacés par des éclairages LED modernes. Grâce à cette opération, la lumière est mieux dirigée vers le sol, limitant la pollution lumineuse et protégeant la biodiversité nocturne. Coût total de cette opération : **6 429 € HT**.

SÉCURITÉ DES ENFANTS À BRUZELLES

Suite au changement de circuit par le Département (les cars récupèrent désormais les enfants sur la Route de Bougigny), la sécurité des écoliers sur cette départementale très passante est une priorité. Pour garantir un ralentissement des véhicules, des chicanes (écluses) seront installées très prochainement. Coût total des travaux : **22 017,91 € TTC**.

Un coût fortement subventionné : grâce à la subvention départementale issue des amendes de police (**12 843,60 € TTC**), le reste à charge pour la commune est de **9 174,31 € TTC**.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA MAIRIE

Dans un objectif de maîtrise des dépenses, nous avons procédé au remplacement d'une dizaine de fenêtres et de la porte d'accès au jardin de la Mairie. Le nouveau double vitrage permettra des économies d'énergie significatives et un meilleur confort de travail pour nos agents. Coût de l'opération : **41 926,80 € TTC**.

SÉCURITÉ DU STADE

Après l'éclairage de la rue de la Croix du Bourdon l'an dernier, pour sécuriser l'accès des jeunes sportifs, la deuxième phase des travaux vient d'être finalisée. L'éclairage a été installé sur le parking du stade en octobre, améliorant la visibilité et la sécurité des usagers. Montant : **3 289,46 € TTC**.

Ces réalisations concrétisent l'engagement constant de la Municipalité pour améliorer votre cadre de vie, la sécurité de tous et la maîtrise des dépenses énergétiques de la commune.



N'hésitez pas à contacter les services municipaux pour toute question concernant ces aménagements. Nous continuons de travailler au quotidien à vos côtés.

Portrait d'un castelandonnais

DÉCOUVRONS



Lucas NGUYEN... voilà un jeune de 14 ans qui ne laisse pas indifférent quand on le rencontre !

Arrivé à 6 ans dans notre ville, et après une scolarisation à domicile jusqu'à l'année dernière, Lucas est aujourd'hui en 3ème au collège de Château-Landon. Il a une grande sœur et un petit frère, joue du piano (il a l'oreille absolue), mais c'est surtout un adolescent avec haut potentiel et un véritable expert dans le domaine du vivant, il a beaucoup à nous apprendre sur les « habitants » de notre commune !

Tout a commencé dans le jardin familial, au bord du Fusain, et depuis, tous les jours, il note ses observations et les transmet aux sites qui participent à la protection des espèces, en particulier les oiseaux (LPO, Faune France...) mais pas que ! Lucas s'intéresse au monde du vivant dans sa globalité, faune et flore. C'est ainsi qu'il peut nous confirmer que, depuis 2021, il a rencontré plus de 120 espèces d'oiseaux, 120 espèces de coléoptères... qui sont aujourd'hui répertoriées sur le territoire de Château-Landon. Ces données permettent aux professionnels de la protection animale de voir les tendances et de suivre l'évolution des populations, de vérifier la répartition géographique des espèces, de mieux les comprendre pour mieux les protéger.

Château-Landon, de par sa position géographique, offre un terrain très

riche pour qui veut et sait regarder !

En effet, notre commune est connectée à des espaces différents : la ville, les zones boisées, la campagne cultivée et les zones humides, et accueille donc des populations tant migratoires que sédentaires. Lucas a pu ainsi observer et photographier (plus de 40000 photos) des espèces comme le pic noir, dans les bois, la fauvette à tête noire, le rougequeue à front ou le gobemouche gris dans les jardins, la bécassine des marais près des cours d'eau, le balbuzard pêcheur, l'aigle botté ou le guêpier d'Europe, de passage en migration, et quelques rares comme le bruant fou ou le martinet pâle... Et dans les buissons, les conifères, le roitelet à triple bandeau, un tout petit oiseau de 5 à 6 grammes...

Parfois, Lucas réalise des aquarelles de ses plus belles photos.

Mais il en sait également beaucoup sur les rongeurs (même s'ils sont plus difficiles à observer puisque actifs la nuit), les chauves-souris (mais leur identification est complexe à l'œil nu, il faut les voir de très près (en main) ou pouvoir entendre leurs ultrasons) !

Quant aux plantes, elles ont un intérêt primordial, car elles participent au biotope permettant (ou pas) à une espèce de vivre dans un milieu.

Lucas a un projet personnel très clair qui le porte dans son quotidien : étudier les milieux naturels pour mieux protéger le vivant... et il

deviendra sans nul doute un grand ornithologue, ou un scientifique engagé qui sera porté par sa passion pour tout ce qui nous entoure... Il a aussi un rêve : voir un jour les milliers de flamands nains qui vivent et volent sur les lacs en Afrique... Souhaitons-lui de le réaliser...

Gros plan sur la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et le principe des Refuges LPO : vous aimez les oiseaux et vous avez envie de participer à leur protection ? Un dispositif simple existe, que vous ayez un balcon, un jardin, tout espace peut être enregistré comme espace naturel ! Il suffit de s'inscrire, (contre 35 euros la 1ère année, prix du coffret d'accueil comprenant entre autre un nichoir, des livrets... puis 15 euros les années suivantes) et de signer la charte précisant les engagements à prendre (laisser des lieux « sauvages », pas de pesticide...). Plus de détails sur le site LPO.

D'ailleurs, la commune de Château-Landon va répertorier les lieux qui pourraient être référencés et, ainsi, contribuer à l'augmentation des espaces où le vivant existe et où le rencontrer est possible.



Verdier d'Europe

GROS PLAN SUR CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

La première élection officielle d'un conseil municipal d'enfants (CME) à Château-Landon a été réalisée le 28 novembre 2008 sous le mandat de Monsieur Antoine DEFOIX, Maire.

Madame Luce FARE, conseillère municipale, accompagnée de David HURAUT, animateur pour la Commune, encadrent les enfants élus, rejoints depuis par Madame Sophie GOUSSERY maire adjointe.

Le Conseil municipal d'enfants est composé de 18 élèves des classes de CM1 et CM2. Ils sont élus en binômes pour une durée de 1 an renouvelable 1 fois. Les élèves font campagne en réalisant une profession de foi qu'ils exposent sous forme de dessins et textes dans l'établissement scolaire, ce qui leur permet d'expliquer leurs projets.

Le jour des élections, des isoloirs, ainsi que leurs bulletins de vote avec photo du binôme, sont installés. Ensuite, munis de leur carte d'électeur, ils votent comme pour toute élection.

Le dépouillement des bulletins est effectué par les personnes en charge du CME. Les résultats sont communiqués le soir même en mairie. Madame le Maire leur remet officiellement leur cocarde tricolore et leur première convocation au Conseil municipal.

L'installation du CME se fait le samedi suivant la date de l'élection et tour à tour ils expriment les projets qu'ils souhaitent réaliser.

Pour cela, un budget de 3000 euros est mis à leur disposition. Il peut être complété par la mairie si nécessaire.

Par exemple :

- Jeux à la Tabarderie ;
- Arbre GINKGO ;
- Pieto (personnage pour prudence ralentir) ;
- Radar pédagogique aux abords des écoles ;
- Tyrolienne à la Tabarderie ;
- 5 tilleuls de Hollande ;
- Nichoirs à oiseaux ;
- Poubelles au sein de l'école ;
- Panneau de basket dans la cour de récréation.

Les jeunes élus sont amenés à participer aux cérémonies et manifestations officielles telles que 11 novembre, 8 mai, repas des aînés (où ils lisent des phrases préparés par leurs soins), vœux du

maire et aussi aux cérémonies civiles de mariages. Ils désignent les lauréats des concours des maisons fleuries et illuminées. Ils sont présents pour les récompenses des médailles d'honneur du travail ainsi que pour les nouveaux arrivants et nouveaux nés.

Ils ont rendez-vous le 1er samedi de chaque mois en mairie afin de préparer les projets et cérémonies.

Depuis 2009, une opération ville propre qu'ils ont créée, a vu le jour. Elle est reconduite tous les ans. Ils organisent également une collecte pour les animaux chaque année depuis 4 ans.

La majorité des enfants élus souhaite renouveler leur expérience. Leur engagement précoce est le signe d'investissement et de prise de responsabilité.

Affiches de leur campagne électorale







LES ECOLES

École maternelle

Une rentrée toute en couleurs, quelques pleurs mais des enfants et des parents heureux.

Les effectifs pour l'année 2025/2026 sont de 75 élèves, 20 en petite section (PS), 25 en moyenne section (MS) et 30 en grande section (GS). Ils sont répartis sur 3 classes de la façon suivante :

Classe 1 : 25 MS

Classe 2 : 10 PS et 15 GS

Classe 3 : 10 PS et 15 GS

Les projets pédagogiques pour cette année s'articulent sur 4 axes de

travail :

- Améliorer les compétences du langage oral ;
- Résoudre des problèmes numériques ;
- Agir, s'exprimer et comprendre ;
- Explorer le monde.

Différents projets sont prévus :

- 12 séances d'activité physique dans la salle de gymnastique
- Aisance aquatique à la piscine de corbeilles en gâtinais, les MS et les GS sont concernées.

Lors de la semaine du goût, des maraîchers sont venus présenter aux enfants des légumes de leur ferme. Chaque classe a pu réaliser

des recettes, telles que des soupes, des flans de courgettes, des galettes de butternut ou encore un gâteau aux carottes ou au potimarron, qui furent dégustés avec plaisir.

Une culture de champignons a été développée, grâce à des kits qui avaient été achetés, pour comprendre leur pousse. Cela a donné une belle récolte appréciée de tous.

Une exposition d'arts visuels est envisagée comme chaque année et se fera courant décembre.

Un goûter de Noël a été offert par la mairie et le père noël est venu rencontrer les enfants.

École élémentaire

Elle compte cette année 2025/2026 - 150 élèves répartis sur 6 classes.

CP : 22 élèves

CE1 : 25 élèves

CE1- CE2 : 9 + 17 = 26 élèves

CE2 - CM1 : 15 + 11 = 26 élèves

CM1 - CM2 : 13 + 12 = 25 élèves

CM1 - CM2 : 8 + 18 = 26 élèves

Les projets pédagogiques pour cette année s'articulent sur 4 axes de travail :

- Acquérir des compétences en langue orale et écrite et leur donner du sens ;
- Renforcer la pratique des mathématiques ;
- Développer une culture artistique ;
- Vivre ensemble.

La vie de l'école s'articule entre projets et sorties sur le thème de la nature, l'écologie et l'environnement. Toutes les classes sont allées visiter l'exposition « la nef des fous » à l'espace culturel de l'Hôtel Dieu entre le 25 et 26 septembre.

Le 14 octobre, les élèves du CM1-CM2 ont participé à la course relais du collège.

Le 13 octobre, les classes de CP, CE1-CE2 ont visité l'exposition « souffles suspendus » à l'Hôtel Dieu.

En novembre, une journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école a eu lieu avec l'ensemble des

classes. Pour ce faire, des activités et des temps de réflexion sont proposées. Tous les élèves à partir du CE2 ont répondu anonymement à un questionnaire, afin d'évaluer le climat au sein de l'école.

Le protocole pHARe (Programme d'Actions pour lutter contre le Harcèlement et l'intimidation à l'École) est mis en place pour faire face à une possible situation d'intimidation au sein de l'école.

Les classes de CE2, CM1 et CM2 sont allées dans le parc de la Tabarderie pour ramasser des feuilles d'automne pour un projet d'art visuel.

L'infirmière scolaire est intervenue dans le cadre du programme EVAR (Éduquer à la Vie Affective et Relationnelle).

Un concours « Refashion » est proposé par le SMETOM pour sensibiliser au recyclage des textiles. 17 écoles sont inscrites sur le département. La collecte s'est faite entre le 3 novembre et le 12 décembre.

Courant du mois de janvier, les élèves de CM2 participeront au concours de lecture orale « les petits champions de lecture »

Tout au long de l'année scolaire, différentes expositions sont proposées par les diverses associations de Château-Landon. Dès que cela

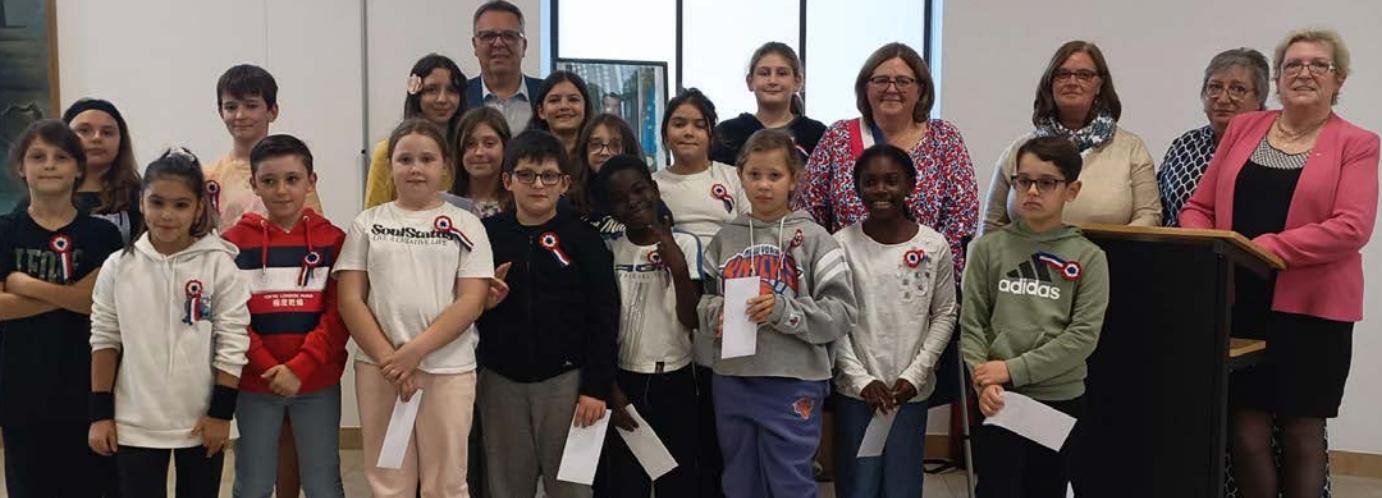
semble adapté à l'âge des élèves et des programmes scolaires ; une visite pourra être organisée.

Les 6 classes se rendront à la piscine au cours de l'année pour 8 séances d'apprentissage.

Pour l'ensemble des enfants de maternelle et d'élémentaire, l'ENT (Environnement Numérique du Travail), conventionné par l'éducation nationale, sera mis en place progressivement. Le financement est pris en charge par la mairie.

Les familles accèdent à cet ENT via un lien et se connectent grâce à leurs codes Educonnect, qui leur servent déjà à consulter les livrets scolaires uniques (LSU) de leur enfant.

Concernant le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté), afin d'adopter les réflexes appropriés en situation d'urgence comme incendie, tempête, fumée toxiques, attentat, au moins 3 exercices de mise en sécurité doivent être réalisés au cours de cette année scolaire.



Conseil municipal d'enfants

Le mois de septembre est synonyme pour nous de continuité de notre mandat, mais aussi du renouvellement du Conseil Municipal d'Enfants (CME).

Nous avons organisé le samedi 13 septembre une **collecte pour les animaux** à Carrefour Market, au profit de l'association châteaulandonnaise, « les délaissés de la vie ». Nous avons pu compter sur la générosité de la plupart des clients puisque nous avons récolté plus de 130kg de nourriture pour les chats et près de 75 kg pour les chiens, ainsi que de la litière et divers objets pour les animaux.

Nous sommes très satisfaits de notre action.

Comme chaque année, de nouvelles élections ont eu lieu pour renouveler le CME.

Elles se sont déroulées le 2 octobre et 10 nouveaux conseillers sont venus compléter notre équipe.

Nous avons été sollicités pour participer à diverses manifestations, comme la commémoration du 11 novembre, les cérémonies de récompenses des médailles du travail, maisons fleuries et décorées, Recycl'Art ainsi que l'accueil des nouveau-nés et des nouveaux arrivants.

Le samedi 13 décembre, nous avons participé au traditionnel repas des aînés au foyer rural, instant que nous apprécions beaucoup. C'est un moment

de partage où nous leur lisons des phrases sur notre relation avec nos grands-parents.

Pour cette nouvelle année, nous espérons mettre en place plusieurs projets, comme mettre des bancs dans la cour de l'école élémentaire, ou bien réaliser une fresque sous le préau, ou encore ajouter des jeux à la Tabarderie. Comme chaque année au mois de mars, nous renouvelerons l'opération Ville propre, action citoyenne qui nous tient à cœur.

Mais pour débuter 2026, nous présenterons nos vœux en même temps que Mme le Maire, le vendredi 9 janvier.

Nous restons toujours motivés dans notre rôle de jeunes conseillers et ça reste comme une bonne expérience pour nous.



L'agenda

- Collectes de sang : 2 janvier et 27 mars 2026

- Courses de caisses à savon : 19 avril 2026

Autres manifestations organisées par les associations : voir Panneaupocket et site internet.

Pour toujours plus d'infos, n'oubliez pas le site de la mairie :

www.chateaulandon.com

Pour obtenir les informations en direct, téléchargez l'application panneau pocket gratuitement sur votre téléphone portable :

www.panneaupocket.com

Newsletter des informations envoyées une fois par mois par mail. Inscription en mairie en précisant nom, prénom, adresse postale et mail.

Instagram
[@villedechateaulandon](https://www.instagram.com/villedechateaulandon)

Chiffres Clés

Nombre de naissances :



2018 : 27 dont 3 naissances à Château-Landon
2019 : 22
2020 : 24 dont 1 naissance à Château-Landon
2021 : 28
2022 : 15
2023 : 29
2024 : 18
2025 : 15 à ce jour

Au 01/09/25 : 225 Enfants répartis ainsi :



- Maternelle : 75 enfants - 3 classes
 Charges liées au bâtiment (fluides/entretien) et au personnel (dont 3 ATSEM) : **156 000 € (*)**

- Elémentaire : 150 enfants - 6 classes
 Charges liées au bâtiment (fluides/entretien et au personnel) : **101 000 € (*)**

- En complément :
2 660 € de subventions aux coopératives scolaires
7 752 € de budget fournitures scolaires.

Coût total : **267 412 €**



150 repas servis par jour, soit près de 22 000 repas en moyenne sur une année scolaire.

37 000 € (*) de budget pour l'achat des denrées alimentaires (prévu au

BP 2025 : 131 000 € liés à l'augmentation du prix du repas).

7 agents dédiés à la surveillance (élémentaire) dont 1 au service et 6 agents accompagnant les maternelles pendant leur repas.

Représentant un reste à charge pour la commune de **88 000 € (*)**



1 h 30 de garderie proposée le matin mobilisant 4 agents : 15 enfants en moyenne

2 h 00 de garderie proposée le soir mobilisant 5 agents : 20 enfants en moyenne

Représentant un reste à charge pour la commune de **51 000 € (*)**

(*données exercice 2023/2024)



Ce service social (activités manuelles, sportives, sorties culturelles, pédagogiques et autres ...) est subventionné par le budget communal via le CCAS.

3 agents assurent l'encadrement de 33 enfants (exercice 2023 / 2024).

Ces jeunes en bénéficient les mercredis, la première semaine de chaque petite vacance

(sauf Noël) et trois semaines en juillet.

Le coût restant à charge pour le budget du Centre Communal d'Action Social s'élève à **32 497.02 €**

Liste des principales délibérations

Conseil municipal du 18 février 2025 :

- N°2025-01-09 : Travaux d'enfouissement des réseaux des rues de France, Thiers et Nord ;
- N°2025-01-20 : Convention de gestion relative à l'entretien de la végétation du platelage, des passerelles et du chemin rustique des « Prés Patouillats » entre l'EPAGE du Loing et la Commune de Château-Landon.

Conseil municipal du 8 avril 2025 :

- N°2025-02-28 : Subventions versées aux associations ;
- N°2025-02-32 : Crédit scolaire 2025 ;
- N°2025-02-33 : Arrêt du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et bilan de la concertation ;
- N° 2025-02-34 : Proposition d'instauration d'un Périmètre Délimité des Abords (PDA).

Conseil municipal du 13 mai 2025 :

- N°2025-03-41 : Frais de scolarité ;
- N°2025-03-42 : Tarifs de la restauration scolaire ;
- N°2025-03-43 : Tarifs de la garderie périscolaire ;
- N°2025-03-44 : Révision du règlement intérieur de la garderie périscolaire ;
- N°2025-03-45 : Approbation du Schéma Directeur d'Assainissement ;
- N°2025-03-46 : Promotion de la sobriété et réduction des prélèvements sur les nappes d'eau souterraines, en cohérence avec le 12ème programme de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le Plan Eau National.

Conseil municipal du 24 juin 2025 :

- N°2025-04-61 : Demande de modification de l'intérêt communautaire en matière de construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipement de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire (Transfert du stade « Marc Chami ») ;
- N°2025-04-63 : Convention à passer avec la Communauté de Communes des Quatre Vallées.

Conseil municipal du 4 septembre 2025 :

- N°2025-05-71 : Stratégie de préservation de la ressource eau ;
- N°2025-05-73 : Convention relative à la mise à disposition d'abri-voyageurs.

Conseil municipal du 14 octobre 2025 :

- N°2025-06-79 : Révision du règlement intérieur de la garderie périscolaire ;
- N°2025-06-80 : Prise en charge d'une cotisation annuelle d'un enfant lors du forum des associations.

Les délibérations votées en conseil municipal sont publiques, consultables sur le site internet de la commune.

Finalisation du PLU

ÉTAPES CLÉS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE CONJOINTE PLU/PDA

La Commune a mené une enquête publique conjointe dans le cadre de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de la création d'un Périmètre Délimité des Abords (PDA).

Cette étape réglementaire essentielle s'est déroulée du **18 août au 20 septembre 2025**, permettant à chacun de s'informer et de donner son avis sur l'évolution du territoire communal.

Déroulement de l'enquête publique

L'enquête a débuté le **lundi 18 août à 8h30**, suivie de la 1ère permanence du Commissaire Enquêteur. Les permanences suivantes se sont tenues :

- Samedi 6 septembre – 10h à 12h
- Mercredi 10 septembre – 13h30 à 17h
- Samedi 20 septembre – 10h à 12h

La clôture de celle-ci est intervenue le **20 septembre à 12h**. Le **29 septembre**, le Commissaire Enquêteur a remis son procès-verbal de synthèse, auquel la Commune a répondu le **14 octobre**. Le **28 octobre**, trois dossiers distincts ont été transmis : le rapport d'enquête publique, les conclusions motivées et avis relatifs au PLU, ainsi que les conclusions et avis relatifs au PDA.

Cadre réglementaire

Conformément à l'article R123-20 du Code de l'Environnement, le Tribunal Administratif peut, dans un délai de quinze jours, demander des compléments au Commissaire Enquêteur en cas d'insuffisance ou de défaut de motivation. **Aucune remarque n'a été formulée par le Tribunal Administratif dans ce délai.**

La contribution du public

Les habitants ont participé activement à la réflexion collective.

- Le **registre papier** a recueilli 5 observations.
- Le **registre numérique Publilegal** a enregistré **7 observations**, ainsi que **102 visites, 979 visualisations** de documents et **771 téléchargements**.

Toutes les contributions ont été analysées par le Commissaire Enquêteur et intégrées au rapport final.

Approbation du PLU et du PDA

En l'absence d'observations du Tribunal Administratif, le Conseil Municipal réuni le 9 décembre a pu approuver la révision générale du PLU et la création du PDA. Ce travail de deux années n'aurait pu aboutir sans l'accompagnement du cabinet **SYNTHÈSE ARCHITECTURE**, missionné pour assister la Commune.

Un cadre renouvelé pour l'avenir

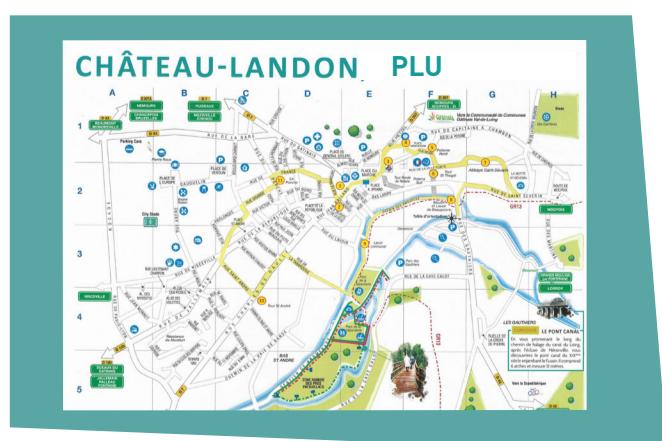
La finalisation du PLU et du PDA constitue une étape majeure. Le nouveau cadre réglementaire permettra de maîtriser le développement urbain, de préserver le cadre de vie, de protéger le patrimoine et les paysages et de mieux intégrer les enjeux environnementaux et de mobilité ; également, de poursuivre les projets relatifs à la construction de la nouvelle gendarmerie et à l'installation d'une ferme solaire.

Consultation des documents

Le rapport d'enquête publique et les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur sont consultables pendant un an en Mairie et sur le site internet de la Commune :

<https://chateau-landon.com/votre-ville/le-conseil-municipal/enquete-publique/>

Les éléments du nouveau PLU seront également disponibles en Mairie et accessibles en ligne.



Vivre ENSEMBLE

La ville de Château-Landon dispose de nombreux lieux aménagés pour que les enfants puissent jouer et se regrouper en sécurité...

Le **city stade** situé à côté des écoles :
Terrain multisports extérieur, clôturé et accessible à tous. Les jeunes peuvent y pratiquer le football et le handball.

Le **terrain de tennis communal** situé à côté du club de tennis : mis à disposition pour tous.

Au parc de la Tabarderie :

- **Des structures pour enfants : toboggans, balançoires, cabanes ;**
- **Une tyrolienne ;**
- **Un parcours de santé ;**
- **Un igloo en saule.**

Ces aires de jeux sont destinées à un très large public à partir de 2 ans, sous la surveillance et responsabilité d'un adulte accompagnateur. Les aires de jeux sont pensées pour offrir un cadre ludique et sécurisé. En les respectant et en évitant toute dégradations, vous contribuez à la qualité de vie de notre Commune et au bien-être des plus jeunes. Merci de votre vigilance.



Commerce ÇA BOUGE

Nouveau salon de tatouage « l'âme gravée »



Chloé, Antoine, Lucille et Aurélien, quatre jeunes talentueux et expérimentés artistes tatoueurs de styles variés vous accueillent du lundi au samedi à partir de 11h00 au 15 rue Jean Galland à Château Landon.

Rendez-vous sur Instagram « l'âme gravée ».

L' atelier de Cocoon



Ethy vous accueille dans un nouvel espace proposant de la petite mercerie et un atelier couture créatif de 14h00 à 18h00 le lundi, mardi, jeudi et vendredi, le mercredi matin de 9h00 à 12h00

Atelier couture sur rendez-vous tous les matins de la semaine

Contact : 06 50 93 77 36
1, rue de la Gare 77570 Château-Landon

La vie des ASSOCIATIONS

De nombreuses associations offrent des activités pour les enfants de Château-Landon et les communes environnantes !

Vos enfants peuvent ainsi se détendre dans les associations sportives ou culturelles.

Activités sportives	Activités culturelles
Aikido Club	Bibliothèque
Badminton club	Chant'en Chœur
Billard Club	Créapassion (loisirs créatifs)
Cross Body	Fanfare les Abeilles
Es Gymnastique	Graines de Scapin
Es karaté	Les AJT du local
Es Tennis	Mangame 77 jeux de société
Football Club Gâtinais val de Loing	Pigmente ta vie (cours de peinture)
Les renards affutés Roller Hockey	Sways et struts (Dances country)
Mouvie Club Multisport	UPUPIDES (un peu plus d'informatique divertissante et sociale)
Tir sportif (Amicale Chenou)	L'outil en main

Retrouvez tous les renseignements sur le site internet de la commune ou sur Panneau Pocket.

Les JEUNES SAPEURS POMPIERS initient vos enfants à partir de 12 ans aux services de secours en compagnie de pompiers professionnels ou volontaires dans les casernes de La Chapelle La Reine, Égreville et Fontainebleau.

L'association sportive et le foyer socio-éducatif du collège proposent aussi des activités sportives et culturelles pour vos enfants collégiens.

Les associations des parents d'élèves œuvre pour organiser des évènements pour vos enfants et aide financièrement les écoles pour leurs sorties.

La bibliothèque

2025 à la bibliothèque : une année de renouveau

Dans une bibliothèque désormais municipale, l'équipe a mené un important désherbage, procédé à l'informatisation complète du fonds et réaménagé l'espace jeunesse. Elle s'est aussi enrichie avec l'arrivée d'Isabelle, nouvelle bénévole.

Nos animations habituelles se sont poursuivies : ateliers bébés lecteurs, ateliers intergénérationnels, participation au Printemps des Poètes ... Mais désormais, nous bénéficions pleinement des services de la médiathèque départementale :

- Prêt de BD adultes, de nouveaux romans et albums jeunesse ;
- Accès à une offre numérique (films documentaires, livres pour 6-15 ans Dys ou petits lecteurs) ;
- Consultation du catalogue en ligne et réservation des ouvrages auprès des bibliothécaires.

C'était HIER

La section Contact jeunes a été créée, en 1987, dans le cadre du comité de jumelage.

Durant plusieurs années, le comité de jumelage organise des échanges entre les jeunes allemands et les jeunes français.

Pendant la période estivale, des séjours sont organisés. Lors de ces moments, sont dispensés des cours de langue ; ont lieu des sorties culturelles et des moments festifs qui permettent de créer des liens entre les enfants des familles.

Ces jeunes grandissent et éprouvent le besoin de continuer ces échanges :

Contact Jeunes voit le jour !

En collaboration avec le club de handball, des tournois de handball et de basket sont organisés dans les villes de Château-Landon et Hirschhorn.

Pendant plusieurs années, les jeunes chateaulandonnais participent au carnaval de la ville d'Hirschhorn. Un char est réalisé par ce groupe ainsi que des costumes et ils défilent dans le cortège.

L'envie étant de s'ouvrir à un plus large public, la section planifie des événements tout au long de l'année pour les chateaulandonnais. Une fois par mois, des sorties patinoire, des journées cinéma au foyer rural, des tournois sportifs, des soirées pub avec un groupe de musiciens sont animés par un comité de jeunes adultes très motivés.

En 1991, une course à pied Château-Landon / Hirschhorn est organisée : 91 coureurs se reliant pour parcourir les 528 km séparant les deux villes en deux jours et demi. En 2011, une course cycliste partant de Hirschhorn est réalisée par des jeunes allemands.

Contact Jeunes n'existe plus aujourd'hui faute de repreneur mais des souvenirs joyeux restent dans les mémoires de tous...



La bibliothèque (suite)

Le 7 novembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir **Julia Spiers**, illustratrice jeunesse, venue animer trois ateliers de lecture et de création :

- un premier avec les enfants de la Maison des assistantes maternelles (MAM),
- un second avec le Relais Petite Enfance (RPE), réunissant assistantes maternelles, enfants et plusieurs résidents de l'EHPAD de Saint-Séverin.
- un troisième avec des professionnels et des bénévoles de la petite enfance.



Atelier avec Julia Spiers



La bibliothèque municipale existe grâce à l'engagement de ses bénévoles, réunis au sein d'une association. **L'assemblée générale** aura lieu **le lundi 26 janvier à 18h**. Tous les lecteurs adultes intéressés et à jour de leur adhésion y sont chaleureusement conviés.

Nous vous souhaitons une excellente année 2026, placée sous le signe du partage et du plaisir de lire.

La bibliothèque est ouverte le lundi, le jeudi et le samedi de 10h à 11h30 ainsi que le mercredi de 14h30 à 16h30. Pour nous contacter : 01 89 29 43 32 - biblio77570@gmail.com

L'INTER-COMMUNALITÉ et nous

COMMUNAUTE DE COMMUNES GATINAIS VAL DE LOING.

Depuis l'arrivée du véhicule Adobus en octobre 2024, et son inauguration le 11 janvier 2025 le service jeunesse est rentré dans un processus de labellisation en vue de devenir structure d'information jeunesse (SIJ) avec le soutien et le partenariat du Centre d'information jeunesse et des services du département de Melun.

Cette labellisation "structure Information Jeunesse" a pour objectif de reconnaître et valoriser une structure comme acteur de proximité de l'information des jeunes, garantissant un accès équitable, de qualité et conforme à la charte de l'information Jeunesse, tout en renforçant son ancrage dans le réseau national Information Jeunesse.

Concrètement, Adobus se dotera d'abord d'une IJ Box itinérante, plateforme numérique, éditée par CIDJ (Centre d'Information et de Documentation Jeunesse), destinée aux jeunes, mais aussi aux professionnels de l'orientation, de l'insertion, et de l'information jeunesse.

Elle regroupe des ressources variées : documents thématiques, vidéos, quiz, tutoriels, séquences pédagogiques... pour couvrir toutes les dimensions de la vie des jeunes : orientation, formation, métiers, emploi, logement, mobilité internationale, droits, engagement ... Le service instaurera des permanences à destination des jeunes de 11 à 30 ans au sein du siège de la CCGVL au 16 route de Souppes à Château Landon où un espace dédié sera aménagé afin que les jeunes puissent se retrouver mais aussi avoir un accès informatique dont l'iij Box. Les permanences au sein des collèges se poursuivront et les jeunes pourront solliciter Karine sur RDV afin qu'elle aille à leur rencontre au sein de leur commune.

Ce dossier de labellisation est en cours de montage pour une présentation le 9 décembre.

Les actions et événements des accueils de loisirs (ALSH) communautaires du territoire :

Cette année encore, les ALSH du territoire ont fait le plein offrant aux familles et enfants du territoire des animations et activités très variées.

Comme chaque année et à l'occasion de l'été, les 4 accueils de loisirs se retrouvent le 25 juillet 2025 afin d'offrir aux enfants une belle journée d'intercentres. La matinée s'est déroulée à l'école du centre et au stade de Souppes-sur-Loing, autour de jeux sportifs, suivie d'un pique-nique sur place. L'après-midi, les enfants ont profité de jeux et d'une baignade encadrée à la base de loisirs de Souppes-sur-Loing. Cette rencontre concernait uniquement les enfants des classes élémentaires ; une journée dédiée aux maternelles sera programmée ultérieurement. L'événement a été une très belle réussite, apprécié des enfants comme des équipes, dans une ambiance conviviale et parfaitement encadrée.

Les accueils de loisirs communautaires en 2025, c'est aussi des formations dont la sensibilisation à l'inclusion de l'enfant porteur de handicap, une journée pédagogique à destination des animateurs, des groupes d'analyse de la pratique professionnelle, des temps de préparation en amont des périodes d'ouverture pour offrir aux enfants des moments de loisirs inoubliables, des sessions théoriques et d'approfondissement du BAFA organisées par la ville de Souppes sur Loing en partenariat avec la CCGVL.

Les ALSH communautaires projettent pour 2026 une grande journée dédiée aux enfants et aux familles du territoire pour présenter leurs missions et leur travail à l'occasion un moment festif.

www.ccgvl77.fr

Histoire des écoles et du collège

Avant que l'école ne devienne obligatoire et publique, l'enseignement des filles se donnait au 1er étage de l'Hôtel-Dieu de 1840 à 1882. La localisation de l'école des garçons à cette époque reste inconnue.

L'école maternelle

L'école maternelle a d'abord été installée rue du Gâtinais. En 1982, une nouvelle école maternelle « André Robin » ouvre ses portes rue Gauquelin, offrant des locaux modernes adaptés aux plus jeunes élèves.

L'école élémentaire

En 1882, l'école des filles s'installe rue du Gâtinais, tandis que celle des garçons se situe route de Souppes (aujourd'hui Maison de soins). En 1957, avec l'introduction de la mixité, tous les élèves sont regroupés rue du Gâtinais et l'école est agrandie. Dans les années 1980, face au manque de place, certaines classes sont temporairement déplacées route de Souppes. La nouvelle école élémentaire, construite en 1999, rejoint l'école maternelle rue Gauquelin, formant un ensemble scolaire moderne et centralisé.

Le collège

Créé en 1957, le CEG (Collège d'Enseignement Général) se situe initialement route de Souppes. En 1974, un nouveau bâtiment voit le jour rue Gauquelin, répondant aux besoins croissants des collégiens (actuel collège Pierre Roux).



La stéréotomie à Château-Landon



Quand l'Hôtel Dieu abritait une école de stéréotomie.

Saviez-vous qu'au XIXème siècle, une école de stéréotomie s'était installée dans les locaux mêmes de l'Hôtel Dieu ?

Retour sur un pan méconnu de notre histoire locale. Entre patrimoine architectural et savoir-faire artisanal, Château-Landon a longtemps cultivé une tradition singulière : celle de la stéréotomie, l'art de tailler la pierre et de penser les volumes.

Qu'est-ce que la stéréotomie ?

Le mot vient du grec stereós (solide) et tomé (coupe). La stéréotomie, c'est l'art de découper les blocs de pierre pour bâtir des formes complexes : arcs, voûtes, escaliers hélicoïdaux, coupoles... Bien plus qu'un simple travail manuel, c'est une véritable géométrie appliquée à la matière.

Les maîtres de cet art de précision devaient savoir dessiner les plans en grandeur nature, anticiper les angles et les coupes, puis tailler la pierre avec exactitude.

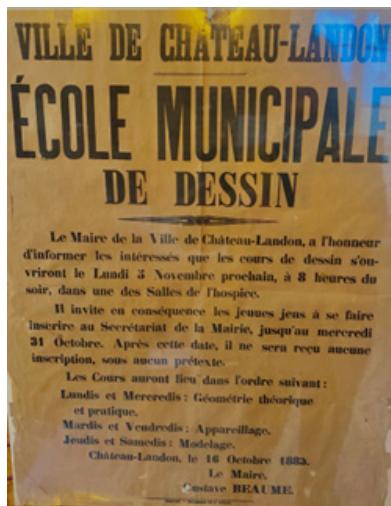
“La stéréotomie, c'est la rencontre du trait, de la main et de la pierre.”

L'Hôtel-Dieu devient une école de stéréotomie pour adultes, sans doute pour répondre aux besoins de formation liés aux carrières de pierre du territoire. Les agriculteurs étaient nombreux à y étudier pour compléter leurs revenus lors des moments creux de l'année. Le territoire était alors célèbre pour les qualités du calcaire de Château-Landon, utilisé dans de nombreux monuments prestigieux parisiens tels que l'Arc de Triomphe ou le Sacré Cœur.

Une école au service du patrimoine

Cette école, installée au cœur même d'un monument en pierre, formait les hommes à la taille, au dessin géométral et aux principes de construction.

Peu d'archives subsistent sur sa durée d'activité ou ses enseignants ; son existence témoigne d'un savoir-faire vivant et reconnu à Château-Landon.



Les ateliers y transmettaient des gestes millénaires : le tracé du « trait », le calepinage des blocs, la lecture des courbes et l'art d'assembler sans mortier, uniquement par la justesse de la coupe. La tradition de la taille de pierre fait partie intégrante de l'identité Castelandonnaise.

Les carrières de calcaire, les escaliers sculptés et les façades des maisons rappellent ce lien intime entre la ville et son sol.

L'hôtel Dieu a également accueilli l'école de musique de la fanfare de Château-Landon.

Tribune LIBRE

MAJORITÉ

Dans cette période de réserve, nous poursuivons le travail engagé : assurer la continuité des services, veiller au bon avancement des projets déjà votés, gérer le quotidien avec rigueur et proximité.

Notre engagement reste de servir l'intérêt général.

MINORITÉ

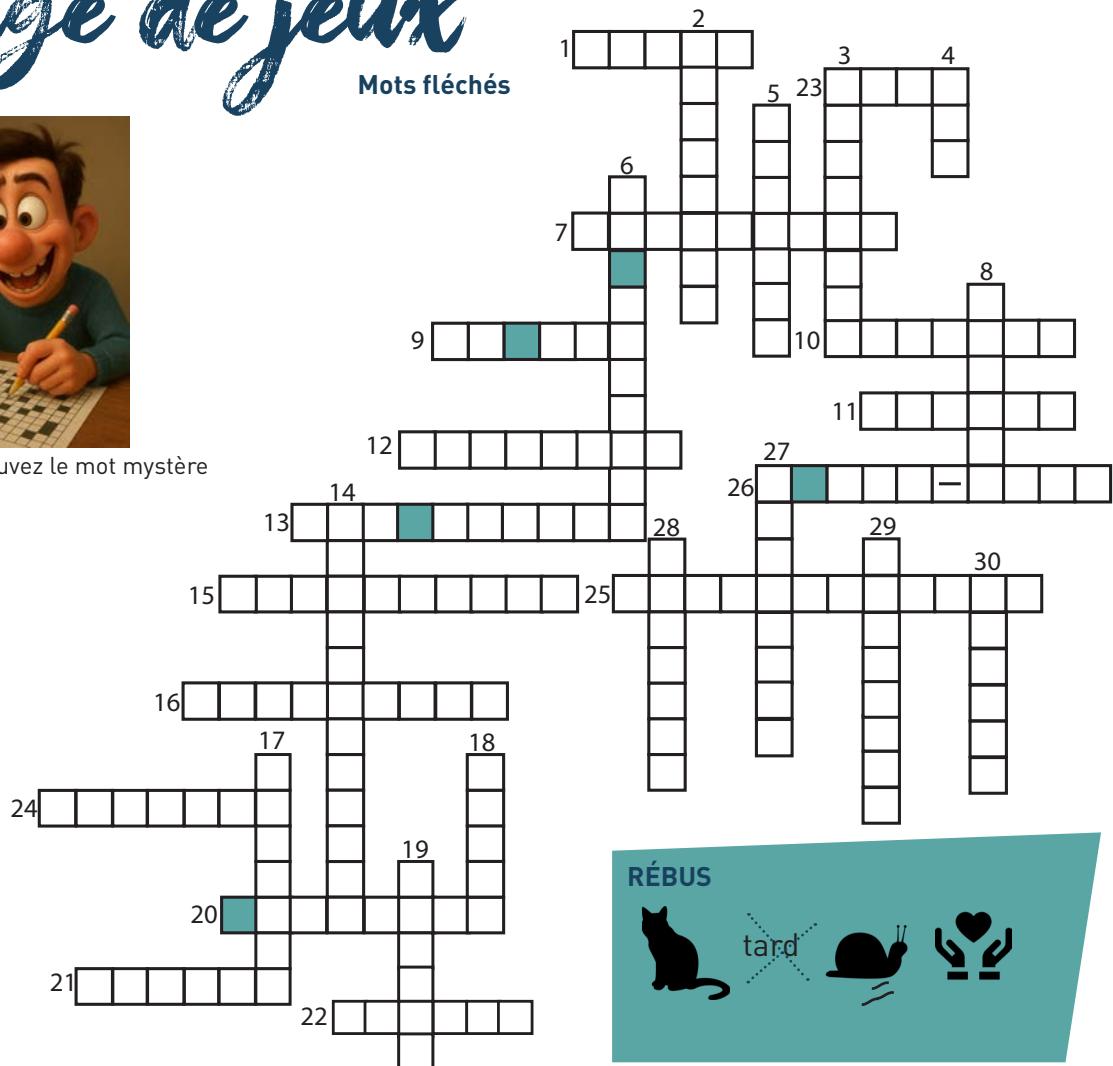
À l'heure où s'achève notre mandat au sein de la minorité du conseil municipal de Château-Landon, nous souhaitons remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont soutenu nos actions. Avec détermination, nous avons défendu le dialogue, la transparence, la proximité et l'intérêt collectif, fidèles à l'exigence d'un service public juste, attentif et tourné vers l'avenir de notre commune, pour tous.

Page de jeux

Mots fléchés



Trouvez le mot mystère



RÉBUS



- 1 : Style architectural de l'église
 2 : Ils ont leur chemin
 3 : Parc naturel français
 4 : Espace à protéger
 5 : On en compte plus de 30
 6 : Ecrin de verdure
 7 : Elle protégeait la ville à son tour
 8 : Il a sa place
 9 : Lieu à cancans
 10 : Guérisseur de Clovis
 11 : Il se la coule douce
 12 : Celui de Château-Landon est visible du Sacré-Cœur
 13 : Richesse
 14 : Sportives, culturelles ou créatives
 15 : Jumelle

- 16 : Ensemble de visiteurs
 17 : Petit mais emblématique
 18 : Hier et demain
 19 : Elle a sa maison
 20 : Il a sa place
 21 : A foulon ici
 22 : Il vient le jeudi
 23 : Elle a fermé en 1959
 24 : Porte secrète
 25 : Dynastie dont Henri II fut le 1er
 26 : Lieu d'expositions
 27 : Remonte au Moyen-Âge
 28 : 57 mètres
 29 : Enceinte
 30 : Ancienne église

Réponses dans la prochaine newsletter. Pensez à vous inscrire si vous ne l'êtes pas.

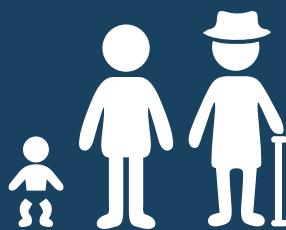
Quiz

- 1 - Qu'a-t-on découvert dans le clocher de l'Hôtel Dieu
 2 - En quelle année a été signé l'acte de jumelage avec la Tabarderie restauré en 2023 ? Hirshhorn ?
 3 - Comment s'appelle le film d'Isabelle Mergaux tourné à rue Hetzel ? Château-Landon ?
 4 - Combien y a-t-il de kilomètre de canalisation pour la distribution d'eau ?
 5 - Comment s'appelle le prix qui récompense la commune Rhodanien à l'occasion des JO 2024, qui a fait escale à pour une rénovation (obtenu en 2022) ?
- 6 - Comment s'appelle le pont situé à une entrée du parc de
 7 - Comment s'appelle le circuit de randonnée de 14km de la
 8 - Combien y avait-il de caisses à savon pour sa 1ère édition
 9 - Quelles villes sont reliées par l'association Tandem

Calendrier Espace Culturel Hôtel Dieu

- **15 Mars au 19 Avril 2026 : Andréa Fortunato (photographe) ;**
- **30 Mai au 21 Juin 2026 : Anne Serventon (céramiste) et David Loeb (peintre) ;**
- **27 Juin au 19 juillet 2026 : Dominique Masse (peintre).**

Calendrier complet à retrouver sur le site : eccl77.com



Naissances

Angela CHAUVEAU MATHIS _____ 22/05

Raphaël LE MENN _____ 25/08

Décès

Andrée BOULAT _____ 03/06

Wijtske TINGA _____ 06/06

Guy MONTOUT _____ 09/06

Huguette LUCET _____ 06/07

Maria de Lurdes AMBROSIO _ 09/07

Adozinda DA SILVA COSTA ___ 06/08

Marie Claire ACHOUR _____ 08/08

Jean-Luc LEMELIN _____ 16/08

Jeannine GRENET _____ 01/10

André BADOUARD _____ 05/10

Jean-Pierre GRAZON _____ 19/10

Ali STITI _____ 03/11

Madeleine HUREAU _____ 11/11

Mariages

Mohamed KABA

& Matthycia CHASSEIGNEAUX ____ 21/06

Massamba DRAMÉ

& Fanta DRAMMEH _____ 05/07

Mike GONÇALVES

& Tiphany GUYOT _____ 26/07

Laurent BARBARIN

& Solenne BOIRON _____ 16/08

Noces de Diamant

Yvon & Claudette JULLY _____ 05/07

Un hommage sera rendu à Mme Francine VAN HOVE, artiste peintre, décédée cet été, dans l'un des prochains magazines municipaux.

Les personnes qui ne donnent pas leur autorisation de parution à la presse n'apparaissent pas sur cette page.

Infos PRATIQUES

URGENCES SANTÉ

Urgences : 15, 17 ou 112

Pompiers : 18

Hôpital de Nemours
01.64.45.19.00

Hôpital de Fontainebleau
01.60.74.10.10

Centre anti poison
01.40.05.48.48

Cabinet médical
01.64.78.50.10

Cabinet d'Infirmiers
01.64.29.41.34
06.71.36.96.18

Infirmière de la
Maison de soins
06.30.17.27.28

Urgences dentaires
08.92.23.11.28

Urgences vétérinaires
St Fargeau Ponthierry
01.60.65.57.41
Clinique Amilly
02.38.85.20.45

Dépannage
SAUR
03.58.58.20.09

EDF
09.72.67.50.77

GDF
0 800 47 33 33

DIVERS
Gendarmerie
01.64.29.30.09

HORAIRES DE LA DÉCHETERIE DE CHÂTEAU-LANDON

Route de Puiseaux

Horaires d'ouverture :

- * du lundi au samedi de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 18 h
- * les dimanches et jours fériés : 9 h à 12 h 50

Ouvert aux professionnels

SMETOM DE LA VALLÉE DU LOING

ZA du Port / 13, rue des Étangs
77 140 St Pierre les Nemours
01.64.29.35.63
www.smetomvalleeduloing.fr

PASSAGE DE LA BALAYEUSE

Pensez à déplacer vos
véhicules le :

- Centre-ville
7 janvier, 4 février, 11 mars, 1er avril, 6 mai, 3 juin et 1er juillet 2026
- Hameaux
8 janvier, 12 mars, 7 mai et 2 juillet 2026

HORAIRES DE LA MAIRIE

2, place de l'Hôtel de Ville

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h / Le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30

01.60.55.50.20
www.chateau-landon.com

Dans les zones encore
collectées en porte à porte

Collecte des
ordures ménagères
résiduelles



Vendredi

Collecte
sélective



Lundi semaine
impaire

Toutes les collectes ont lieu à
partir de 6h dans les points
d'apports volontaires, mettre les
déchets dans des sacs poubelle

CITOYENNETÉ

Avant d'utiliser des outils ou
appareils susceptibles de
causer une gêne, tels que
tondeuses à gazon, tronçonneuses,
perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, pensez à
respecter les plages horaires
pendant lesquelles ce type de
travaux est autorisé.

Par arrêté préfectoral,
l'usage de tous les engins
est réglementé comme suit :
de 7h à 20h les jours ouvrables,
les samedi de 9h à 12h et de
15h à 19h30, les dimanches et
jours fériés de 10h à 12h.



Il est rappelé que les trottoirs
sont à l'usage du piéton et ne
doivent pas être utilisés pour
garer les voitures.



PHARMACIE DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de
garde la plus proche de
chez vous, vous devez vous
rendre au commissariat
de Nemours muni de
votre ordonnance ainsi que
d'une pièce d'identité ou
vous connectez sur internet :
www.3237.fr



Permanence des élus
le 1^{er} samedi de chaque
mois de 10 h à 12 h.